

PARCS NATIONAUX DE FRANCE

**Conseil d'administration
Séance du 16 février 2012**

Délibération.n°2012-11 / CA

**Convention de partenariat entre Parcs nationaux de France
et l'Association nationale pour la protection du ciel
et de l'environnement nocturnes (ANPCEN)**

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré,

- Approuve le projet de convention de partenariat entre Parcs nationaux de France et l'Association nationale pour la protection du ciel et de l'environnement nocturnes (ANPCEN).
- Mandate le Président du CA et le Directeur de l'établissement pour signer la convention.

Fait à Le Tholonet, le 16 février 2012

Le Président
du conseil d'administration

Jean-Pierre GIRAN



Le Directeur

Michel SOMMIER

